Fiche méthodologique N°7

Les trésors du dictionnaire

Conseils pour une utilisation efficace des dictionnaires

4 grandes catégories de dictionnaires :

- ***Dictionnaires de langue*** (Ex. : Le Petit Robert 1, Le Larousse des noms communs)
- ***Dictionnaires des noms propres*** (Ex. : Le Petit Robert 2, Le Larousse des noms propres)
- ***Dictionnaires encyclopédiques*** dans lesquels noms propres et noms communs sont *regroupés* (Ex. : Dictionnaire Hachette, Dictionnaire Auzou) ou *séparés* en 2 parties (Ex. : Le Petit Larousse illustré)
- ***Dictionnaires spécialisés*** (Ex. : dictionnaire des synonymes, dictionnaire médical, dictionnaire économique)

Pourquoi consulter un dictionnaire ?

- En premier, pour chercher la définition exacte d'un mot que l'on ne connaît pas
- Et aussi pour vérifier le sens d'un mot que l'on croit connaître mais que l'on n'utilise pas souvent
- Pour vérifier l'orthographe d'un mot
- Pour se mettre d'accord, dans un groupe de travail, sur le sens d'un mot qui fait débat
- Pour chercher les différents sens d'un mot suivant le contexte
- Pour délimiter un sujet de recherche
- Pour chercher les autres mots en lien avec celui qui est défini
- Pour chercher les mots de sens opposé
- Pour chercher les mots synonymes
- Pour chercher l'origine d'un mot (étymologie)
- Pour situer brièvement le sujet d'une recherche à faire : dates, lieux, noms de personnes….
- Pour élargir son sujet de recherche

Image Clipart

Rappel : le principe de tout dictionnaire, ***c'est de présenter tous les mots dans l'ordre alphabétique !***

Bon à savoir :

Tout dictionnaire propose :
* ***en début d'ouvrage***, des pages intitulées :
« Mode d'emploi »
ou « tableau des termes, signes et abréviations… »
ou « du bon usage du dictionnaire »

* ***et en fin d'ouvrage ou au milieu***, des pages spéciales thématiques (Ex : les planches illustrées thématiques du Petit Larousse)

Savez-vous ce que signifient ces abréviations fréquemment utilisées dans un dictionnaire ?

- v. : verbe
- adj : adjectif
- n. f. : nom féminin
- n. m. nom masculin
- contr. : contraire
- hom. : homonyme
- 1. 2. 3. : différents sens suivant le contexte
- → ou ➤ ou cf. : renvoie à un mot en rapport avec le mot défini

Pratique !

En haut de chaque page du dictionnaire il y a un "mot-repère", indiquant :

- Soit le premier mot de la page (page de gauche)

- Soit le dernier mot de la page (page de droite)

Attention ! Si vous ne trouvez pas un mot…… cherchez –le avec une autre orthographe avant de conclure qu'il n'est pas dans le dictionnaire !
Les dictionnaires sont réédités chaque année et rares sont les mots qui n'y sont pas recensés